Kazakhstan : des prêts à taux préférentiels remplacent les subventions aux agriculteurs

Description

En marge du premier forum des travailleurs agricoles d'Astana, le 15 novembre 2024, le président du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokaïev a annoncé l'octroi de prêts à taux préférentiels pour les agriculteurs. Ces prêts auraient un taux de 5 % et seraient consacrés aux travaux agricoles printaniers et aux moissons.

« *Pour la première fois, le volume de tels prêts dépasse le demi-billion de tenge (environ 958 millions d'euros). Dans le futur, il sera d'un billion et demi de tenge (près de 3 milliards d'euros).* [...] *La clé d'une bonne récolte est le financement en temps opportun des semis et de la récolte. Chaque année, les agriculteurs font face à des difficultés concernant les semis en raison des retards de paiement. De ce fait, sur mes instructions, des prêts à taux préférentiels pour les travaux agricoles printaniers seront disponibles à partir de décembre de cette année. Ainsi, les agriculteurs pourront acheter du carburant, des pièces de rechange et d'autres biens et services nécessaires en amont* », a indiqué le Président.

Il a en outre souligné les problèmes de stockage et de logistique auxquels le pays fait face et annoncé un « *plan global de construction et modernisation des installations de stockage* » permettant une capacité additionnelle de 700 000 tonnes, avec notamment l'inauguration d'un terminal à grains dans le port de Kuryk et le rôle important des corridors internationaux Nord-Sud et Transcaspiens.

Ce que le Président n'a en revanche pas précisé, c'est la suppression des subventions aux agriculteurs que remplacent ces prêts à taux préférentiels. Le vice-Premier ministre, Serik Jumanğarin, a déclaré le 18 novembre 2024, lors d'une réunion du *Mäjılıs* (chambre basse du Parlement) qu'à partir de 2025, les agriculteurs ne recevraient plus de subventions pour les travaux agricoles printaniers, en raison du manque de ressources financières. D'après le ministre de l'Agriculture, Aidarbek Saparov, il n'y aura pas non plus de prolongation massive des prêts aux agriculteurs. Une approche au cas par cas sera mise en place.

Des représentants du service de presse du ministère des Ressources en eaux et de l'Irrigation ont précisé que l'abolition des subventions ne s'appliquerait pas aux subventions portant sur l'introduction de technologies d'économie d'eau, qui ont été augmentées de 30 points.

Sources : *Khabar.kz*, *MIR24*, *Forbes KZ*.

date créée
27/11/2024
Champs de Méta
Auteur-article : Nathan Hourcade